

CROYANCE ET JUSTIFICATION

Quand un agent S est-il justifié de croire une proposition p ? La théorie de la croyance rationnelle cherche à répondre à cette question en indiquant ce qu'il est rationnel pour S de croire, tout bien considéré. La théorie de la croyance *épistémiquement* rationnelle, pour sa part, vise à décrire ce qu'il est rationnel pour S de croire, attendu que S a pour objectif de croire le vrai et d'éviter de croire le faux. La théorie de la croyance rationnelle ne coïncide avec celle de la croyance épistémiquement rationnelle que pour autant que l'on suppose que les données qui appuient p et que S possède et reconnaît sont les seules qu'il doit prendre en considération lorsqu'il croit que p . Par contre, dès que l'on admet que les objectifs épistémiques ne constituent qu'un des types d'objectifs pouvant légitimer l'acquisition ou la perpétuation d'une croyance, la théorie de la croyance épistémiquement rationnelle devient une partie de la théorie de la croyance rationnelle, laquelle se doit de tenir compte des objectifs moraux et prudents, c'est-à-dire des objectifs pratiques qu'est susceptible de poursuivre l'agent. Dans cette optique, l'expression « tout bien considéré » ne renvoie pas simplement à l'ensemble des données pouvant confirmer ou infirmer une proposition. Elle s'applique, plus largement, à la représentation que se fait l'agent de la situation dans laquelle il se trouve dans sa totalité. Être rationnel de croire que p tout bien considéré ne signifie pas alors être épistémiquement justifié de croire que p , mais être *pratiquement* justifié de le faire. Le but jugé le plus important détermine ce qu'il est rationnel de croire, et la quête de la vérité ne s'impose pas d'office à tous et en tout temps comme ce qui doit primer.

Cette mise en scène du problème de la justification des croyances n'est que partielle, mais elle suffit à introduire une difficulté majeure. Qui entérine l'idée que la justification des croyances dépend des objectifs de l'agent est rapidement confronté à ce qu'on a appelé la thèse de la divergence. Parce que les normes qui permettent

d'évaluer si un agent est rationnel épistémiquement différent de celles en fonction desquelles juger s'il est rationnel pratiquement, il est possible qu'un agent se révèle épistémiquement justifié mais pratiquement injustifié de croire que p , et inversement. Ainsi, supposons que Dominique soit atteint d'un cancer inopérable. Dominique étant bien informé tant de son état de santé que du fait que ses chances de guérison sont nulles, il est épistémiquement justifié de croire qu'il ne guérira pas. Néanmoins, Dominique considère que l'effet déprimant provoqué par la croyance qu'il mourra dans les quelques mois à venir accélère la détérioration de sa condition physique, alors qu'une attitude plus positive aurait au contraire pour conséquence d'augmenter ses chances de rémission, objectif autrement primordial dans les circonstances que de croire la proposition la plus vraisemblable à propos de sa santé¹. Compte tenu de l'importance des enjeux, il apparaît pratiquement rationnel pour Dominique de croire qu'il guérira, quoi que lui dictent les données empiriques. Même s'il était dans l'erreur aussi bien en croyant qu'il se remettra qu'en croyant que la croyance qu'il se remettra l'aidera à guérir, ce manquement aux impératifs épistémiques est bénin. Qui plus est, cet écart sera compensé par le réconfort que tirera Dominique de ses croyances.

Pour séduisante qu'elle soit, cette analyse me semble reposer sur un certain nombre de confusions. Plus spécifiquement, en tentant de subsumer la rationalité épistémique à la rationalité pratique, elle doit avoir recours à une notion de norme suffisamment englobante pour recouvrir les intérêts tant épistémiques que moraux ou prudentiels d'un agent, alors que nous ne disposons pas d'une telle notion. Je voudrais employer les quelques pages qui vont suivre pour mettre en évidence que la problématique qu'on appelle maintenant l'éthique de la croyance, si elle permet de clarifier certains problèmes épistémiques, a aussi le tort d'être utilisée à des fins pour lesquelles le réseau conceptuel de l'éthique est inadéquat. Dans ce but, je présenterai d'abord la thèse de la divergence et les arguments qui militent en sa faveur. J'indiquerai ensuite pourquoi ces arguments ne sont pas concluants en examinant de plus près les rapports existant entre raisons épistémiques et raisons pratiques. Cette discussion se

1. J'ai choisi comme exemple le cas d'un cancer inopérable parce que toutes les études scientifiques actuelles convergent pour indiquer que l'humeur du patient ne saurait être d'aucune aide dans l'amélioration de sa santé en pareilles circonstances. Dominique se rassure en transposant à sa maladie des données épidémiologiques s'appliquant à des maux de moindre gravité.

fonde sur la conviction que l'évidentialisme est la position la mieux défendable en ce qui a trait à l'éthique de la croyance, affirmation sur laquelle je m'expliquerai rapidement en fin de parcours.

Une précaution avant de débiter. L'éthique de la croyance est un vaste domaine qui porte sur un ensemble de problèmes relativement disparates. D'aucuns tentent de définir le vocabulaire épistémique à l'aide de notions empruntées à l'éthique, telles celles de blâme, d'obligation, d'admissibilité... John Pollock définit une croyance justifiée comme une croyance qu'il est épistémiquement permis de maintenir²; William Alston attribue à Carl Ginet la thèse selon laquelle une croyance est justifiée si et seulement si *S* n'est pas intellectuellement à blâmer parce qu'il la maintient³. Je laisserai complètement de côté l'examen de ces suggestions et ne m'intéresserai qu'à la question de savoir si des considérations morales, prudentielles, etc., peuvent justifier ou aider à justifier des croyances, ou, en termes déontologiques, peuvent servir à déterminer ce qu'un agent devrait croire.

La thèse de la divergence

J'ai affirmé que ceux qui entérinent l'idée qu'en matière d'analyse des croyances la rationalité épistémique et la rationalité pratique imposent des normes différentes font face à une difficulté majeure. Pourtant, à première vue, le caractère contre-intuitif de la thèse de la divergence est loin de s'imposer à tous. Quelques-uns voient même dans cette thèse une façon de redresser un défaut qui affecterait l'analyse de la notion de croyance depuis les Grecs. Ainsi, Jack Meiland⁴ rapporte-t-il une certaine interprétation des dialogues socratiques qui fait de Socrate l'individu le plus rationnel qui puisse être sous prétexte que Socrate défendait une double thèse stipulant que « [il] est raisonnable de croire ce que les données garantissent [*warrant*]; et raisonnable de faire ce qui conduit au plus grand bien »⁵.

2. Cité d'après Mills 1998, 30.

3. Alston 1988, 283.

4. Meiland 1980, 15.

5. J'utilise les mots « raisonnable » et « rationnel » de façon interchangeable, ainsi que le font les auteurs dont je traite. Par ailleurs, faute de mieux, je me suis permis de traduire « *to warrant* » par l'anglicisme « garantir ». Du fait de l'opposition que font certains auteurs entre les notions de justification et de garantie, il m'était impossible d'utiliser le même terme français pour couvrir les deux notions.

Pour Meiland, comme pour bien d'autres⁶, la position selon laquelle les croyances devraient être déterminées uniquement par les données qui les fondent est inacceptable. Les croyances, pas plus que les actions, ne sont des fins en soi. Il n'est rationnel de les former et de les maintenir que pour autant qu'elles servent un plus grand bien. La rationalité d'une croyance est fonction de la fin que souhaite atteindre l'agent et des moyens mis en œuvre pour y parvenir. Lorsque les fins divergent, pourquoi s'étonnerait-on qu'un certain moyen – croire que p – soit adéquat pour une fin mais inadéquat pour une autre, alors qu'un autre moyen – croire que $\neg p$ – s'avère approprié pour la seconde mais non pour la première? Dans cet ordre d'idées, au cours de la discussion d'un exemple analogue à celui qui précède, Meiland affirme que, face aux mêmes données, il peut être rationnel pour un agent de croire que p et pour un autre agent de croire que $\neg p$ ⁷. Il serait de la sorte rationnel pour Dominique de croire qu'il guérira, et rationnel pour son médecin de croire qu'il ne guérira pas. Les données sont semblables, certes, cependant la situation globale du médecin et celle de Dominique divergent : le médecin a pour souci principal de poser un diagnostic qui soit exact et de proposer un traitement adéquat, tandis la principale inquiétude de Dominique est de survivre.

La disparité éventuelle des résultats obtenus en interprétant une situation tantôt selon une norme épistémique tantôt selon une norme pratique n'est qu'un des éléments sur lesquels insistent les défenseurs de la thèse de la divergence. Un second élément, qui déjà ressort des commentaires précédents, est que, lorsque divergence il y a, la rationalité pratique a, sinon toujours, du moins très souvent, préséance sur la rationalité épistémique. Cela ne signifie pas que tout aspect épistémique soit évacué des réflexions d'un agent qui se demande à quelle proposition il devrait accorder crédibilité tout bien considéré. La rationalité pratique est même susceptible, suppose-t-on, de fournir à un agent des arguments en faveur de la proposition qui est le mieux appuyée par les données. D'un autre côté, dans certains cas, les données sont à tel point écrasantes qu'elles ne laissent pas place à de nouveaux arguments. Surprenant un élève à tricher pendant un examen, son professeur peut-il refuser d'y croire parce que cet enfant est le fils de son meilleur ami et qu'il lui porte une affection particulière? Lorsque les choses sont moins

6. Voir, par exemple, James 1911, et Heil 1992.

7. Meiland 1980, 20-21.

tranchées, et elles le sont très souvent, l'agent serait toutefois irrationnel de ne pas s'interroger sur les conséquences qu'entraînerait le fait de croire que p . Et quand la croyance risque d'avoir des effets néfastes, il vaudrait mieux l'abandonner ou ne pas la former. Ainsi John Heil conclut-il sa discussion de la question du rapport entre rationalité pratique et rationalité épistémique en écrivant :

Ce qui est raisonnable pour les agents est ce qui est pratiquement raisonnable pour eux. Afin de préciser ce qui, pour un agent donné, est raisonnable, il faut prendre en considération non seulement les engagements normatifs de l'agent, mais aussi les traits de sa psychologie et les circonstances dans lesquelles il se trouve⁸.

On ne saurait plus clairement exprimer la primauté de la rationalité pratique, primauté qu'elle doit au fait que, contrairement à la rationalité épistémique, elle touche à toutes les dimensions de l'existence humaine.

Cette remarque nous conduit au troisième et dernier point que je voudrais souligner pour caractériser la position des défenseurs de la thèse de la divergence. À leur sens, l'analyse traditionnelle de la rationalité est coupable d'une autre erreur, celle de dissocier de manière trop catégorique croyance et action. Cette conviction n'appartient pas aux seuls défenseurs de la thèse de la divergence. Les jugements déontologiques à propos des croyances sont conformes au discours ordinaire bien qu'ils aient longtemps été laissés au second plan dans les théories épistémiques. Dès lors que nous appliquons le vocabulaire éthique aux croyances, elles deviennent sujettes aux jugements que nous faisons à propos des actions. De la même façon que nous disons que S devrait faire A , nous dirons que S devrait croire que p . En matière d'action, les agents ont des obligations et des droits, ils méritent l'approbation ou le blâme selon ce qu'ils accomplissent. Un Américain contemporain devrait croire que les baleines sont des mammifères, a le droit de croire que certaines habitudes de vie augmentent les risques de cancer, serait à blâmer s'il croyait que le Soleil tourne autour de la Terre. Le principal intérêt de ces jugements se révèle toutefois dans le fait qu'ils permettent de désambiguïser notre question de départ : Quand un agent S est-il justifié de croire une proposition p ? Cette question admet, en effet, deux interprétations, suivant le sens que l'on donne au terme « justifier ». Selon une première interprétation, S est justifié

8. Heil 1992, 58. Cette traduction, et celles qui suivront, sont les miennes.

de croire que p si et seulement si p est appuyé par des données suffisantes. Dans cette optique, S est justifié de croire que p dans la mesure où p est elle-même justifiée, ou, plus exactement, garantie par les données que S a prises en considération. C'est davantage la croyance que l'agent qui est justifiée, et le lien qu'il importe de clarifier est celui unissant une proposition aux données sur lesquelles elle se fonde. Toute la littérature ayant pour objet de préciser en quoi une connaissance est plus qu'une croyance vraie justifiée retient une telle acception du terme « justifier ». Selon une seconde interprétation, notre question s'attaque plutôt au problème de savoir quand un agent devrait croire une proposition, question qui porte bel et bien sur l'agent lui-même, et que l'on cherche à résoudre de multiples façons. Certains, comme Roderick Chisholm⁹, défendent nettement une approche déontologique de la justification selon laquelle les agents ont l'obligation épistémique d'essayer d'atteindre une certaine relation à la vérité. D'autres, comme Alvin Goldman¹⁰, diront qu'un agent est justifié de croire que p si et seulement si la croyance que p découle d'un mécanisme ou d'un processus fiable de production de croyances. D'autres encore¹¹ conçoivent la justification épistémique en fonction de l'habileté avec laquelle un agent a su se comporter afin d'atteindre ses fins épistémiques.

C'est, bien sûr, en se fondant sur ce deuxième sens de « justifier » que les défenseurs de la thèse de la divergence peuvent rattacher croyance et action de manière à lier les croyances non seulement aux données qui les appuient, mais aussi aux conséquences pratiques qu'elles auront pour l'agent, les évaluant ainsi de la même façon que nous évaluons les actions. Néanmoins, comme l'illustre la variété des approches que je viens de mentionner, le seul fait d'associer croyance et action n'engage pas à dire qu'un agent est justifié de croire que p si et seulement si p est ce qu'il est pratiquement rationnel de croire¹². Pire, on peut aisément donner une tournure déontologique à une thèse qui ne mise que sur les données qui appuient une proposition pour rendre cette proposition épistémiquement justifiable. Ainsi, William Kingdon Clifford affirmait déjà à la fin du XIX^e siècle :

9. Chisholm 1991.

10. Goldman 1979.

11. Ainsi Lehrer & Cohen 1983.

12. Cela n'engage pas même à adopter une approche déontologique de l'analyse des croyances, ce que montrent deux des trois solutions que j'ai rapidement esquissées.

Il est incorrect [*wrong*], toujours, partout et pour quiconque, de croire quoi que ce soit sur la base de données insuffisantes¹³.

Nous sommes donc ramenés à notre question initiale, que nous allons maintenant reprendre en essayant de clarifier quelles sortes d'incidences les raisons pratiques d'un agent peuvent avoir sur ce qu'il est justifié de croire.

Les raisons de croire que *p*

Un premier obstacle à l'intégration de la théorie de la croyance épistémiquement rationnelle à l'intérieur d'une théorie de la croyance pratiquement rationnelle tient au fait que, quoi qu'il en soit du discours ordinaire, les croyances ne sont pas des actions et qu'il faut s'assurer que l'application du vocabulaire déontologique aux croyances n'est pas simplement analogique, à l'instar de l'usage des termes d'attitude propositionnelle que l'on projette sans grandes précautions sur le comportement animal pour l'expliquer. Or la première difficulté à laquelle nous nous heurtons à cet égard est de taille. Le vocabulaire déontologique s'applique aux actions parce qu'elles sont en notre pouvoir. On impute des devoirs aux agents parce qu'ils ont des capacités. Mais ont-ils aussi la capacité de croire à volonté¹⁴? Au sens strict, croire à volonté signifie deux choses. D'abord, que notre croyance en une proposition est basée sur notre décision d'y croire. À la limite, les données sur lesquelles appuyer notre croyance peuvent être accessoires, la croyance que *p* ayant pour fondement que nous souhaitons avoir cette croyance (parce qu'elle nous convient, nous séduit, que quelqu'un nous en intime l'ordre, etc.). Ensuite, que nous parvenons à acquérir la croyance que *p* sans stratagèmes intermédiaires. L'acquisition par des moyens détournés d'une croyance que nous jugeons désirable est chose réalisable, certes. Cependant, elle se concilie mal avec la thèse selon laquelle en pareils cas la croyance est obtenue à volonté. Par exemple, si un millionnaire nous offre une très grosse somme d'argent à condition que nous croyions que la Terre est plate, ou qu'un savant fou menace de faire sauter la planète si nous ne révisons pas notre croyance que la Terre est ronde, nous pouvons éventuellement avoir

13. Clifford 1879, 183.

14. Je ferai valoir que non. Pour des arguments à l'appui de la thèse selon laquelle il est possible de croire à volonté, voir Steup 1995.

recours à des drogues, à l'hypnose, ou à quelque autre technique de science-fiction que je laisse à votre imagination afin de parvenir à la fin recherchée. Néanmoins, pour efficaces qu'elles soient, ces stratégies privent l'agent du caractère volontaire de l'acquisition de sa croyance. Il a volontairement pris des moyens qui ont porté fruit, mais il ne croit pas plus volontairement que n'éternue volontairement celui qui se met une poivrière sous le nez. Dans ces circonstances, l'agent n'aurait pu faire autrement.

Si croire à volonté doit répondre aux deux exigences précédentes, tout indique qu'une telle capacité échappe à l'être humain, celui-ci ne pouvant ni directement induire en lui-même une croyance en une proposition, ni croire en l'absence de garanties d'une sorte ou d'une autre (perception, mémoire, sources externes dignes de foi...). Dans un ordre d'idées plus ou moins similaire, L. Jonathan Cohen¹⁵ en est venu à soutenir que la croyance que p est une disposition à ressentir que p est vraie. La croyance en une proposition se présente en nous, s'impose à nous, comme le ferait n'importe quel sentiment, de sorte qu'une croyance se caractérise par son aspect nécessairement involontaire. Ce n'est pas à dire que les agents soient privés de toute part active dans les processus cognitifs, mais cette part active, Cohen la saisit sous le concept d'acceptation, acte mental par lequel un agent choisit d'entériner une proposition et de lui faire jouer le rôle de prémisse dans un raisonnement. Dans cette optique, c'est l'acceptation d'une proposition, non la croyance en une proposition, qui fait l'objet d'une décision, qui est volontaire, et qui est immédiate. C'est aussi l'acceptation d'une proposition qui est soumise aux considérations morales et prudentielles¹⁶. Telles que les conçoit Cohen, les croyances ne peuvent avoir que des causes (ce qui est observé, ce dont on se souvient...), l'acceptation d'une proposition étant seule susceptible d'être justifiée par des raisons.

Cette distinction n'a malheureusement pas pour conséquence de changer le problème aussi fondamentalement que Cohen le souhaite. Revenons à Dominique. Supposons qu'au départ, il ne croit pas qu'il va guérir. Il décide, plus ou moins consciemment bien sûr, d'accepter cette proposition malgré son incertitude. À moyen terme, l'acceptation de la proposition qu'il guérira s'il est optimiste et confiant cause la croyance qu'il se remettra de sa maladie – lorsqu'il y pense, il a vraiment le sentiment qu'il guérira, il ne peut faire

15. Cohen 1992.

16. *Ibid.*, 25.

autrement. La question de savoir si Dominique agit rationnellement en acceptant qu'il recouvrera la santé se pose évidemment toujours, de sorte que l'on pourrait penser que Cohen s'est borné à déplacer le problème. Mais il y a pire. Le processus par lequel Dominique en vient à croire la proposition que d'aucuns voudraient dire pratiquement rationnelle soustrait-il la croyance de Dominique à toute question relative à sa justification ? Si Dominique n'agit pas de manière rationnelle en acceptant la proposition qu'il guérira, les états mentaux qui seront produits par cette proposition ne seront pas davantage rationnels que l'acceptation qui les a causés. On pourrait objecter que les croyances étant des sentiments, elles n'ont pas à être soumises à des normes de rationalité. Cette objection ne fait toutefois que souligner le fait que, si elles sont des sentiments, les croyances sont des sentiments d'un genre tout à fait particulier¹⁷. Un agent *S* croit que le ciel est bleu et est justifié de le croire parce qu'il a eu maintes occasions d'observer le ciel dans des conditions normales. Les croyances qui s'imposent à *S* autrement que par l'observation doivent elles aussi avoir été causées de façon normale pour que *S* soit justifié de les entretenir. Lorsqu'un des éléments qui déclenche la croyance en une proposition *p* est défectueux pour une raison ou pour une autre – l'organisme de *S* n'est pas en état de bon fonctionnement, la lumière n'est pas suffisante pour que *S* puisse percevoir la couleur d'un objet, ou, comme c'est le cas pour Dominique, une proposition fautive joue un rôle déterminant dans la chaîne causale – *S* n'est pas justifié de croire que *p*.

Laissons donc ici ces réflexions sur la notion d'acceptation¹⁸ pour revenir à la question de savoir s'il est possible de croire à volonté. Je ne tenterai pas de prouver qu'il est conceptuellement impossible de croire une proposition alors que les données appuient de façon déterminante sa négation ou une autre proposition avec laquelle elle est incompatible. Pour général que soit l'accord quant à notre incapacité psychologique de croire que *p* en dépit du fait que les données militent massivement en faveur de $\neg p$, la démonstration que l'impossibilité n'est pas simplement psychologique, mais plus

17. Je ne partage pas l'opinion de Cohen sur ce point, mais en discuter m'éloignerait inconsidérément de mon sujet.

18. J'ajouterai simplement en mettant fin à ces considérations critiques une importante remarque de Clarke 1994. À moins que la notion d'acceptation n'implique celle de croyance, l'exercice consistant à accepter une proposition demeure purement spéculatif et sans rapport avec les problèmes liés à la justification des croyances.

fortement conceptuelle, reste à venir¹⁹. Toutefois, même si l'on parvenait à faire la preuve que croire à volonté est conceptuellement impossible, cela ne signifie pas que nous devrions abandonner tout jugement déontologique à propos des croyances. Nous émettons nombre de jugements déontologiques sur la base de standards que nous nous attendons à voir respecter par différents individus, en raison de la position qu'ils occupent par exemple, et ce même si le fait qu'ils devraient faire telle ou telle chose n'implique pas qu'ils puissent l'accomplir à volonté. Un professeur doit donner des explications claires à ses étudiants, les parents doivent prendre soin de leurs enfants, et pourtant il y a des professeurs et des parents qui ne peuvent y arriver. Semblablement, que les agents puissent ou non croire à volonté, la question demeure de savoir si, lorsqu'il croit que p , un agent S se conforme aux critères que devrait respecter toute personne dont on dirait qu'elle est rationnelle de croire que p . Même s'il s'avérait conceptuellement impossible que la volonté d'un agent puisse engendrer une croyance, cela ne soustrairait pas les croyances aux normes de justification, épistémiques ou pratiques.

Cet obstacle levé, revenons aux incidences que peuvent avoir les raisons pratiques d'un agent sur ce qu'il est justifié de croire. Lorsque j'ai exposé la thèse de la divergence, j'ai remarqué qu'en certaines circonstances les données étaient telles qu'elles ne laissaient aucune latitude à l'agent pour évaluer les conséquences liées à la formation de la croyance que p . En pareils cas, la rationalité pratique coïncide avec la rationalité épistémique. La thèse de la divergence tire sa plausibilité de situations dans lesquelles les données appuient une proposition sans être concluantes. Les partisans de la thèse de la divergence signalent à juste titre l'existence de telles situations. À mon sens, ils se trompent néanmoins aussi bien en ce qui a trait au rôle possible de l'évaluation des conséquences d'une croyance lorsque les données ne sont pas déterminantes, qu'en ce qui concerne l'attitude épistémiquement rationnelle à adopter alors. Pour mieux apercevoir le premier point, reprenons un peu différemment l'exemple de Dominique. Bien informé de son état de santé et des pronostics relatifs à ses chances de guérison, Dominique croit qu'il ne guérira pas. Un de ses proches constate qu'il se détériore tant physiquement que moralement et se met en devoir de le convaincre qu'il doit croire qu'il guérira parce que cette croyance

19. Sur la difficulté à établir la validité d'une intuition si largement acceptée, voir Bennett 1990.

améliorera ses chances de rémission. Semblable argument convaincrat-il Dominique ? Cela est peu probable. À moins que Dominique ne soit déjà quelqu'un qui entérine la croyance qu'une attitude positive a des résultats bénéfiques sur la santé – croyance qu'il aurait, on le suppose, appliquée à son propre cas – il est peu vraisemblable qu'un argument *pratique* ne réussisse à renverser les raisons épistémiques qu'il a de croire qu'il ne guérira pas.

De nouvelles données empiriques pourraient avoir ce genre d'effets, mais il en va autrement d'un argument prudentiel. Il est déjà difficile d'amener quelqu'un à faire ce qui est dans son intérêt. Lui intimer : « Tu dois croire ce qui est dans ton intérêt bien que ce soit probablement faux » paraît complètement absurde. La raison en est que cette généreuse suggestion tente fort maladroitement de combiner deux impératifs, « Tu dois croire le vrai » et « Tu dois agir dans ton meilleur intérêt (*ceteris paribus*) », lesquels impératifs ne sont pas du même ordre. Si quelqu'un faisait valoir à un agent que la raison prudentielle lui ordonne de privilégier ses intérêts à long terme plutôt que ses intérêts à court terme, la discussion évoluerait dans une seule sphère normative et il serait possible de comparer entre eux les enjeux. De façon générale, on ne contrevient à aucun impératif épistémique en se situant à un point de vue moral ou prudentiel pour évaluer les conséquences d'une croyance. Toutefois, quelles que soient les conséquences qu'entraîne le fait de croire que p , cela ne changera rien à la valeur de vérité de p . Tant que la question demeure : « Quand un agent S est-il justifié de croire une proposition p ? », la seule réponse valable est une réponse évidentialiste, à savoir lorsque les données que S possède et reconnaît appuient p . Dans les situations où les données ne permettent pas de trancher, la solution ne consiste pas à former une croyance sur la base d'autres types de considérations, mais à nuancer la force de sa croyance (à en affaiblir la probabilité)²⁰.

Un agent épistémiquement rationnel cherche à croire le vrai et à éviter de croire le faux. Vouloir subsumer cette norme à une norme pratique aurait non seulement des résultats épistémiquement désastreux, mais aussi des résultats pratiquement désastreux. Une croyance ne vient jamais seule. Pour des raisons de cohérence interne, chaque nouvelle croyance « rationnelle » mais fautive entraînerait un réaménagement du réseau conceptuel de l'agent. En peu

20. Ceci n'exclut évidemment pas que S choisisse d'agir bien qu'il ne croie pas fermement qu'il réussira à atteindre la fin désirée.

de temps, ce n'est pas seulement la justesse de nombre de ses représentations qui serait affectée, il deviendrait même difficile à l'agent de se comporter efficacement, trop de ses croyances à propos de sa situation étant erronées. À tant vouloir élargir ce qu'un agent est pratiquement justifié de croire, nous lui rendons simplement la vie impossible.

Renée BILODEAU

Université Laval – Québec

Références

- ALSTON W. (1988), « The Deontological Conception of Epistemic Justification », *Philosophical Perspectives*, vol. 2, *Epistemology*, J.E. TOMBERLIN (dir.), Atascadero (California), Ridgeview Publishing Company, p. 257-299.
- BENNETT J. (1990), « Why is Belief Involuntary? », *Analysis*, 50, p. 87-107.
- CHISHOLM R. (1991), « Firth and the Ethics of Belief », *Philosophy and Phenomenological Research*, L, 1, p. 119-128.
- CLARKE D. (1994), « Does Acceptance Entail Belief? », *American Philosophical Quarterly*, 31, 2, p. 145-155.
- CLIFFORD W.K. (1879), in *Lectures and Essays*, Londres, Macmillan.
- COHEN L.J. (1992), *An Essay on Belief and Acceptance*, Oxford, Clarendon Press.
- DEROSE K. (2000), « Ought We to Follow Our Evidence? », *Philosophy and Phenomenological Research*, LX, 3, p. 697-706.
- FELDMAN R. (2000), « The Ethics of Belief », *Philosophy and Phenomenological Research*, LX, 3, p. 667-695.
- FELDMAN R. & CONEE E. (1985), « Evidentialism », *Philosophical Studies*, 48, p. 15-34.
- FOLEY R. (1987), *The Theory of Epistemic Rationality*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- GINET C. (1975), *Knowledge, Perception, and Memory*, Dordrecht, Reidel.
- GOLDMAN A. (1979), « What is Justified Belief? », in *Justification and Knowledge: New Studies in Epistemology*, G. PAPPAS (dir.), Dordrecht, Reidel, p. 1-23.

- HEIL J. (1992), « Believing Reasonably », *Nous*, 26, 1, p. 47-61.
- JAMES W. (1911), « The Will to Believe », in *The Will to Believe and Other Essays in Popular Psychology*, New York, David McKay, p. 13-33.
- LEHRER K. & COHEN S. (1983), « Justification, Truth, and Coherence », *Synthese*, 55, p. 191-208.
- MEILAND J.W. (1980), « What Ought We to Believe? Or The Ethics of Belief Revisited », *American Philosophical Quarterly*, 17, 1, p. 15-24.
- MILLS E. (1998), « The Unity of Justification », *Philosophy and Phenomenological Research*, LVIII, 1, p. 27-50.
- PLANTINGA A. (1992), « Justification in the 20th Century », *Philosophical Issues*, vol. 2, *Rationality in Epistemology*, E. VILLANUEVA (dir.), Atascadero (California), Ridgeview Publishing Company, p. 43-77.
- STEUP M. (1995), « The Concept of Epistemic Justification », in *Introduction to Contemporary Epistemology*, Upper Saddle River, Prentice Hall, p. 69-88.

